Roirand joseph
Coordonnées masquées
http://www.justice-ordinaire-quotidienne.eu

Haute Goulaine le 8 octobre 2014

à Monsieur Hollande, Président de la République

votre référence : http://www.justice-ordinaire-quotidienne.eu/joqeu_003_mnvg_pdre.php

Objet : affaire assainissement Haute Goulaine
http://www.justice-ordinaire-quotidienne.eu/documents/JOQ_Juillet_2014_No_001/JOQ_Juillet_2014_No_001.pdf
http://www.justice-ordinaire-quotidienne.eu/joqeu_003_mnvd_asshg_jr.php

Monsieur Hollande,

Plus de 11 ans que nous sommes sans assainissement,
Plus de 2 ans que nous sommes sans électricité,

à cause de la commune de Haute Goulaine qui à fait des fautes et n'a pas voulu les assumer.

Notre calvaire continue dans le délaissement le plus total de la France.

Le dossier d' expertise permet, pour peu que l' on connaisse les opérations élémentaires d' arithmétique, d' affirmer qu' un faux a été produit pour une justification inventée.
La justice ripou aurait du conclure à ce faux mais elle a délibérément ignoré les documents que je lui tendais, pour éviter la vérité.

Votre comportement ne peut se justifier dans un état démocratique.

M. Daubisse continue de s' exprimer dans la presse locale comme un honnête homme.
La dite presse locale refusant par ailleurs de me donner audience !
Nous sommes dans un état totalitaire !

J' attends que vous dénonciez publiquement ces faits qui ne peuvent être admis en France.

J' attends que vous disiez publiquement votre erreur en distinguant M. Daubisse dans la légion d' honneur alors que je m 'étais plaint du personnage auprès de vous.

J' attends surtout de dormir ce soir dans une maison terminée et confortable.

Toutes vos institutions sont en dysfonctionnement total, ce n' est pas à nous d' en payer les conséquences.

Aujourd' hui : coupure d' électricité

Voici l' ordonnance rendu pour cette affaire :
http://www.electricite-autoconstructeur.eu/affaire_coupure_edf/documents/jugement_du_13_12_2012/KMBT362201212171837 28.pdf

Ce qui est dit dans cette ordonnance résulte d' un juge incompétent qui ne connaît rien au règlement du consuel. L' avocat de ERDF, névrosé de première, porte des allégations diffamatoires, qui ne sont pas l' objet de ce courrier, n' en connaît pas plus, le mien non plus. Ça fait une belle brochette de nuisibles, qui ont fait de sacrés dégâts.

Comme nous disions quand nous étions gamin, ce n' est pas élégant mais tellement vrai, ce n' est pas la peine de tortiller du cul pour chier droit !

Donc l' histoire est toute simple :

Par cette affaire d' assainissement la commune de Haute Goulaine nous a ruiné. Nous ne pourrons jamais terminer notre maison si personne n' intervient pour mettre cette commune ripou au pas.
Ne pouvant pas terminer notre maison nous ne pouvons pas terminer l' électricité et ne pouvons donc pas faire venir le consuel qui ne valide qu' une installation complètement terminéee comme il est dit dans ce mail :
http://www.electricite-autoconstructeur.eu/affaire_coupure_edf/documents/consuel/201302191329_Re_passage%20du%20consuel.pdf

voici pour le constat,
la suite demain concernant la coupure d ' électricité.

Je vous prie d' agréer, Monsieur Hollande, Président de la République, mes salutations les plus respectueuses.

J. Roirand